

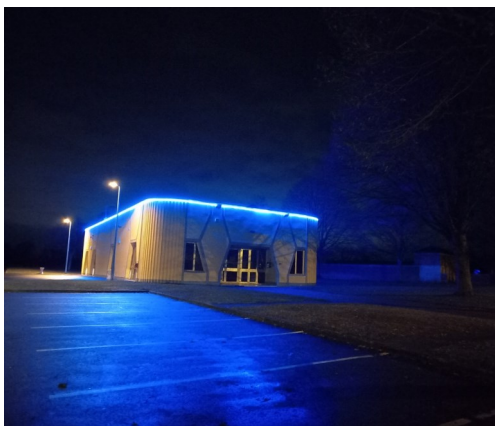


Les fêtes de fin d'année 2021 à peine terminées, il nous faut maintenant se projeter sur cette nouvelle année 2022.

Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux ou malheureux, des douleurs et des bonheurs, ressentis personnellement ou collectivement. La cérémonie des vœux est l'occasion de nous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux en réalités. Malheureusement, cette année encore, nous sommes contraints de ne pas maintenir cette cérémonie eu égard à la circulation de l'épidémie.

Aussi je souhaite, via ce petit mot, vous présenter quelques réflexions que j'aurais aimé pouvoir vous apporter lors de cette cérémonie.

Depuis notre élection, nous œuvrons pour organiser la cohésion nécessaire pour avancer et investir à hauteur de nos capacités financières.



Face à un horizon où s'amoncellent les nuages financiers liés aux contributions que nous impose l'État pour réduire ses déficits, ce rassemblement est plus que jamais nécessaire. C'est ensemble que nous pourrons, dans ce contexte contraint, prendre les bonnes décisions pour continuer à faire vivre, développer et faire rayonner notre commune.

Des réalisations modestes mais nécessaires ont jalonné notre début de parcours à la tête de la mairie. Vous pouvez grâce au journal « DAOURS Actualités » suivre ces réalisations. Cependant, il est une réalisation dont nous pouvons être collectivement très fiers, la Maison de Santé. Les onze professionnels de santé disposent maintenant d'un bel outil qui permettra, j'en suis sûr, un service de prise en charge de soins de qualité pour le plus grand bénéfice de tous.

Je tiens à souligner combien Philippe DINE, Maire de 2014 à 2020, s'est investi, bravant parfois des administrations peu convaincues, pour faire aboutir ce projet. Merci Philippe !

Pour la France confrontée à des difficultés liées à la pandémie notamment, c'est ensemble, sans nier les différences d'opinions, mais au-delà des divergences catégorielles, que l'on dépassera la litanie des promesses intenable ou non tenues.

2022 est une année importante sur le plan du renouvellement de nos dirigeants. L'élection du Président ou de la Présidente de la République suivie des élections législatives sont des élections majeures qui nous engagent pour 5 ans. Beaucoup aujourd'hui se détournent de la politique et s'abstiennent de voter. C'est dommage car le droit de vote est, dans un pays démocratique, le moyen d'exprimer ses accords ou désaccords avec la politique menée. La démocratie n'est-elle pas le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple ?

Notre système représentatif interroge quand il ne semble plus représenter les citoyens mais décide de faire leur bonheur malgré eux. Alors reprenons notre destin en main en déposant dans l'urne notre bulletin de vote.

Je vous souhaite une très belle année 2022 et une bonne santé pour profiter de ce que la vie offre de meilleur.

Didier BARDET
Maire

Le Maire, les
Conseillers
Municipaux, les
agents communaux
vous présentent
tous leurs meilleurs
vœux pour cette
année nouvelle.

Que 2022 vous
apporte joie,
bonheur et santé.

Brèves...

Inscription sur les listes électorales

Comme vous le savez, les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022. Pour pouvoir voter il faut obligatoirement être inscrit sur les listes électorales.

Les modalités d'inscription sur les listes électorales introduites en 2019 vont à nouveau être appliquées :

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les présidentielles de 2022 il sera donc possible de s'inscrire jusqu'au 4 mars 2022. La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

Pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022, les modalités seront bien évidemment les mêmes.

Il y a aujourd'hui, dans notre pays, 3 millions d'électeurs non-inscrits et 6,5 millions de « mal-inscrits ». Cela s'explique en partie par le fait de la procédure d'inscription qui est un acte volontaire. Seuls les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans et ayant été recensés dans la commune sont inscrits automatiquement.



Commémoration du 11 novembre 2021

Le jeudi 11 novembre 2021, en présence du conseil municipal et de quelques Daoursiens, un hommage a été rendu aux combattants et aux victimes de la guerre. Une gerbe a été déposée aux trois lieux de mémoire de la commune.

Permanences des élus

Nous vous rappelons nos permanences les 1er et 3ème vendredis du mois de 17h30 à 18h30 (voir affichage en Mairie).

Il est également possible de prendre rendez-vous directement auprès du Maire ou d'un adjoint en contactant la Mairie (03 22 48 37 30).

Bouchons d'Amour

Madame PINGUET, demeurant au 3 rue de Picardie, est le relais dans notre commune de l'Association Bouchons d'Amour.

Le but de cette association est de collecter des bouchons plastiques de bouteilles de boisson (eaux, sodas, lait ...) pour, ensuite, les revendre à un fabricant de palettes plastiques recyclables.

Les recettes de ces ventes permettent à l'association d'acquérir du matériel pour les personnes en situation de handicap (ex: fauteuils roulants) mais aussi de participer à des opérations humanitaires.

Alors pensez-y et n'hésitez plus à déposer vos bouchons plastiques chez Madame PINGUET. Une poubelle, qui se trouve derrière sa boîte aux lettres est réservée à cet effet.



Fin de non recevoir pour que Daours rejoigne le RPI Vecquemont, Aubigny, Bussy.

Suite au renouvellement de l'équipe municipale nous avons pour projet de retravailler sur le RPI commun avec nos voisins (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Une première tentative de rapprochement avait eu lieu fin 2017 qui s'était soldée par un échec. Nous avons donc décidé de reprendre notre bâton de pèlerin pour retravailler le sujet. Malheureusement le Maire d'Aubigny nous a opposé un refus catégorique mettant en avant la construction future d'une MAM (maison d'assistantes maternelles) sans autre forme de réflexion sur la faisabilité de ce RPI. Dont acte!

Démographie 2021

7 naissances pour 14 en 2020
1 mariage pour 3 en 2020
9 décès pour 8 en 2020



21 naissances en deux ans est de bon augure pour notre école

Panneau d'affichage « informations municipales »

Un panneau a été installé sur le côté de la Mairie pour l'affichage d'informations municipales. N'hésitez pas à le consulter régulièrement. Vous y trouverez les comptes rendus des Conseils Municipaux, les délibérations prises, les informations de la Préfecture, les arrêtés pris par le Maire ...



Démontage de l'abri bouteilles de gaz devant l'entrée de l'école



Avant



Après



Travaux de remise aux normes de la cuisine de la salle polyvalente



Le matériel de la cuisine de la salle polyvalente a été changé courant décembre. Nous avons profité de la nécessaire remise aux normes pour supprimer l'alimentation gaz et passer le tout en électrique.

Pour le financement de ces travaux d'un montant de 19500€ TTC, nous avons bénéficié d'une subvention de la Communauté de Communes du Val de Somme de 3130€ ainsi que d'une subvention de l'Etat de 6261€.

Il nous reste à remettre en état la ventilation de cette salle polyvalente dont le montant des travaux est estimé à près de 40000€. Là aussi nous sollicitons des subventions de la Com de Com du Val de Somme et de l'Etat.

Repas des aînés 2021



Nous l'attendions tous

Ce moment où nous pourrions permettre aux aînés de la commune de se réunir pour célébrer le plaisir d'être ensemble.

Une année entière à espérer que les conditions sanitaires nous autorisent à partager un événement festif !

C'est chose faite !

Le dimanche 28 novembre le repas des Aînés a rassemblé 73 personnes à la salle des fêtes de la commune.

Cette année encore, Monsieur Derumigny, le traiteur, nous a concocté un menu digne des plus grandes tables.

De l'apéritif jusqu'au Café, ce fut un festin, agrémenté par le dessert élaboré par le « fournil de Yohann », le boulanger de Daours, ainsi que par la boisson choisie par Monsieur Ludovic NOEL-BONVALLET de

notre supérette locale.

Même si le port du masque et les gestes barrière étaient de mise, la formule retenue « repas-spectacle » a créé une ambiance très chaleureuse et haute en couleurs.

Les artistes se sont succédé dans la bonne humeur et la bonne entente pour le plaisir des yeux des spectateurs ébahis...



Magicien, chanteuses et chanteurs, danseuses de revue, tous les ingrédients étaient là pour célébrer ces retrouvailles !

Un grand merci à tous les acteurs, professionnels ou bénévoles, qui ont rendu possible le bon déroulement de cette

journée et aux spectateurs qui ont appliqué sans retenue les consignes sanitaires.

Alors, vivement la prochaine fois !

Commémoration du 23 décembre 1870

DAOURS

La terrible bataille du 23 décembre n'est pas oubliée

Le 23 décembre 1870, une terrible bataille s'est déroulée dans la commune. Une cérémonie a permis de rendre hommage à deux combattants, Armand Grimes et Joseph Melle. Trente-quatre autres soldats, non identifiés encore, reposent avec eux sous le monument du cimetière.

Rapporté de 2020 à 2021 en raison de la crise sanitaire, la cérémonie commémorative des 150 ans de la Bataille de l'Hallue à Daours a pu être organisée par la commune et l'association « De la Somme à Bellefontaine ».

Le 23 décembre 1870, en quelques heures de combat, les victimes de la Bataille de l'Hallue, entre Ruvelin-court et Daours-le-Neuveux, en passant par Pont-Noyelles et Ranc, se sont comptées par centaines. Et pendant la nuit, de nombreux blessés ont perdu la vie. À Daours, 36 hommes ont perdu la vie, a rappelé Didier Bardet, maire de la commune.

« Nous n'avons, à ce jour, pu découvrir les identités des 34 autres soldats, mais la place laissée libre sur le monument permettra peut-être un jour d'y graver leurs noms », a indiqué Xavier Becquet, président de l'association « De la Somme à Bellefontaine ».



Une plaque a été dévoilée sur le monument érigé en mémoire de la guerre 1870-1871.

simple soldat », a indiqué Xavier Becquet. D'après les informations recueillies, ils auraient été l'un et l'autre tués par balles. Armand a certainement été tué à la sortie du village, la veille du 23 décembre.

pas de descendant. Mais nul doute que les larmes ont coulé à l'annonce de leur mort. Hortense Grimes a pleuré son fils, Virginie, Josephine et Louis Melle ont pleuré leur frère. En 1870, comme aujourd'hui, la vie d'un être aimé est précieuse.

XAVIER BECQUET RAconte

LE 23 DÉCEMBRE 1870

« Le temps s'est remis à la gelée de plusieurs jours. Il fait très froid, le vent, soufflant par rafales, soulève la neige et la pluie de neige qui remonte le vent. Le temps est clair, le soleil éclaire d'une lumière pâle la neige de la bataille. Il gèle à bout de bras en dessous de nos. Au fond de la vallée, s'élevant les deux armées. Il y a l'Hallue, bordée de vives saules sautoyants. Plus de la rivière, il y a quelques toues à l'entrée couverts de glace, des marais et des prairies dont beaucoup sont plantés de peupliers et d'aulnes.

Les Prussiens occupent la région depuis le 20 novembre. Les hommes de troupe logent majoritairement dans la chapelle d'Amiens, les officiers prussiens résident chez les habitants dont les maisons sont en déquadrées. Les réactions sont nombreuses. La population a peur l'annonce de l'arrivée des hommes du général Faidherbe, des quelques jours, à partir d'Amiens, à l'ouest l'espérance que la population aménage comme celle des villages de la vallée de l'Hallue. C'est le 23 qui a été le jour de l'Hallue pour l'armée et l'armée Amiens, C'est le 23 qui a été le jour de l'Hallue pour l'armée et l'armée Amiens, C'est le 23 qui a été le jour de l'Hallue pour l'armée et l'armée Amiens.

Extrait de l'article du Courrier Picard du 28 décembre 2021

et MELLE)

Monsieur SCHNEIDER, de Metz, qui a écrit un livre sur le Capitaine GRIMES avait tenu à faire le déplacement et a pris la parole pour évoquer les raisons de son intérêt à l'écriture de cette biographie.

Cette commémoration a permis de rendre hommage à tous ceux qui ont combattu les Prussiens en 1870 et au sacrifice de tous ces soldats morts pour la France.

LE CARREFOUR DES 4 SAISONS

L'automne est bien parti et ...

« Dans la nuit de l'hiver galope un grand homme blanc.
C'est un bonhomme de neige avec une pipe en bois.
Un grand bonhomme de neige poursuivi par le froid. Il arrive au village.

Voyant de la lumière le voilà rassuré.

Dans une petite maison il entre sans frapper ;
Et pour se réchauffer, s'assoit sur le poêle rouge,
Et d'un coup disparaît.

Ne laissant que sa pipe au milieu d'une flaque d'eau,
Ne laissant que sa pipe, Et puis son vieux chapeau. »

Jacques Prévert « Chanson pour les enfants l'hiver »



Distribution des colis de Noël

Samedi 11 décembre 2021, les personnes inscrites auprès de la mairie ont reçu leur colis de Noël. Répartis en plusieurs équipes, les élus ont ainsi distribué 65 colis.

Des colis constitués par nos commerçants locaux (Proxi et le fournil de Yohann). Nous réalisons ces colis de manière à ce qu'ils permettent de faire un repas amélioré. Du saumon fumé ou un petit plateau de fromages y trouveront leur place. Il faut garder cet esprit de Noël, surtout en ces temps compliqués. D'ailleurs à ce sujet, il paraît même que certaines personnes ont été servies par la Mère Noël en personne.

La magie de Noël a donc pu se réaliser malgré le contexte sanitaire.